



Digesteur de taches protéiques

Révision: 2019-05-20

Version: 01.0

1. IDENTIFICATION

Nom du produit: Digesteur de taches protéiques
Code du produit: 5002611
FDS #: MS0800415
Utilisation recommandée:

- Industriel/Institutionnel
- Soins des Moquettes

Utilisations déconseillées: Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur
 Siège social aux États-Unis
 Diversey, Inc.
 1300 Altura Rd., Suite 125
 Fort Mill, SC 29708
 Phone: 1-888-352-2249
 Adresse Internet pour fiche de données de
 sécurité : <https://sds.diversey.com>

Siège social au Canada
 Sealed Air - Canada
 3755 Laird Road Units 8-11
 Mississauga, Ontario L5L 0B3
 Phone: 1-800-668-7171

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Ce produit n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Déclarations sur les risques

Pas nécessaire.

mis en garde :

Pas nécessaire.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet

Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Triéthanolamine	102-71-6	1 - 5%
Alcool isopropylique	67-63-0	1 - 5%
Acide gras de tall'l	61790-12-3	1 - 5%
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	> 0.1 - < 1%

*Les pourcentages exacts sont retenues à titre de renseignements commerciaux secrets

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion: Rincer la bouche à l'eau.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Conditions médicales aggravées: Aucun à notre connaissance.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention

Aucune méthodes spéciale n'est requise

Moyen d'extinction approprié

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

Dangers spécifiques

Aucun à notre connaissance.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Entreposage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Niveau d'aérosol (le cas échéant) : Sans objet.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Triéthanolamine	102-71-6	5 mg/m ³ (TWA)	
Alcool isopropylique	67-63-0	400 ppm (STEL) 200 ppm (TWA)	400 ppm (TWA) 980 mg/m ³ (TWA)

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.

Protection individuelle

Protection des yeux:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des mains:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et du corps:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: Liquide

Couleur: Turbidité Transparent, **é de la couleur** Couleur claire, **primaire** Jaune

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Odeur: primaire Ammoniaque

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Point/intervalle de fusion indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité: complètement soluble

Digesteur de taches protéiques

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.
Densité 8.32 lbs/gal 0.998 Kg/L
Masse volumique apparente Pas d'information disponible.
Point d'éclair >200°F > 93 °C
Viscosité: Pas d'information disponible.
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 1.7 % *
Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.
Sustained combustion: Sans objet.
Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - **inférieure:** indéterminé

Densité relative (relativement à l'eau): 0.998
Densité gazeuse: Pas d'information disponible.
Pression de vapeur: Pas d'information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.
Phosphore élémental: 0.00 % by wt.
pH 9.9
La corrosion des métaux: Non corrosif

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity:	Not Applicable
Stabilité	Le produit est stable
Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.
Matières à éviter	Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
Conditions à éviter	Pas d'information disponible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Ne sera probablement pas un irritant dans des conditions d'utilisation normale.

Contact avec les yeux: Peut irriter modérément les yeux.

Ingestion: Pas d'information disponible.

Inhalation: Pas d'information disponible.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Target Organs (SE): Aucun à notre connaissance.

Target Organs (RE): Aucun à notre connaissance.

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >5000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description

ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujéti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'interne, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

Déscription du connaissance DOT (voie terrestre) NON RÉGLEMENTÉ

Déscription du voie maritime connaissance NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada - Liste extérieure des substances (LES).

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Triéthanolamine	102-71-6	X	X	X	-
Alcool isopropylique	67-63-0	X	X	X	-
Acide gras de tall'l	61790-12-3	-	-	-	-
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	X	X	X	X

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Alcool isopropylique	67-63-0	1 - 5%			X
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	> 0.1 - < 1%	1000	100	X

Réglementation Canadienne

Composant(s)	CAS #	NPRI
Alcool isopropylique	67-63-0	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 0

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2019-05-20

Version: 01.0

Cause de la révision:

Préparé par :

Avis supplémentaire

Sans objet

Affaires réglementaires nord-américaines

• Ne contient pas de parfum additionné.

• Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement concernant les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement concernant les produits contrôlés

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il pose de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.